

# FORMULAIRE DE TRANSFERT EN NATURE POUR LES CONTRATS PORTEFEUILLES PROTECTION CANOE EV

Dans ce formulaire, « Empire Vie » s'entend de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Le « mandataire » signifie à la fois le mandataire et l'intermédiaire. *Le masculin singulier est utilisé comme générique pour désigner des personnes dans le seul but de ne pas alourdir le texte.*

Veillez utiliser ce formulaire pour les transferts en nature comme indiqué dans les *Lignes directrices de transfert pour les contrats Portefeuilles Protection Canoe EV*. Tous les transferts doivent porter sur le même type de contrat (p. ex., Portefeuilles Protection Canoe EV 75/75 à Portefeuilles Protection Canoe EV 75/75).

<b>1. Détails du contrat</b>			
Numéro du contrat <input type="text"/>			
Prénom du titulaire ou du titulaire bénéficiaire <input type="text"/>		Initiale <input type="text"/>	Nom de famille <input type="text"/>
Prénom du titulaire ou du titulaire bénéficiaire <input type="text"/>		Initiale <input type="text"/>	Nom de famille <input type="text"/>
<b>2. Type de transfert</b>			
<input type="radio"/> Mandataire au mandataire <input type="radio"/> Mandataire au nom du client <input type="radio"/> Nom du client au mandataire <input type="radio"/> Nom du client au nom du client			
<b>3. Directives de transfert</b>			
DE Courtier/mandataire (s'il y a lieu) <input type="text"/>			Code de courtier/mandataire <input type="text"/>
À Courtier/mandataire (s'il y a lieu) <input type="text"/>			Code de courtier/mandataire <input type="text"/>
<b>Type de compte :</b>			
<input type="radio"/> non enregistré à non enregistré <sup>^</sup> <input type="radio"/> REER à REER* <input type="radio"/> FERR à REER* <input type="radio"/> CELI à CELI <input type="radio"/> non enregistré à REER <input type="radio"/> FERR à FERR* <input type="radio"/> REER à FERR*+			
<sup>^</sup> Pour les transferts de mandataire au nom du client, veuillez utiliser les formulaires Canoe-D-0011 et le <i>formulaire de déclaration relative à l'imposition des comptes étrangers (FATCA/NCD) pour les contrats Portefeuilles Protection Canoe EV</i> (particuliers) ou Canoe-C-0044 (société). * Comprend les contrats immobilisés. Nous pourrions exiger des documents supplémentaires. + Pour les conversions d'un REER au nom du client à un FERR, veuillez utiliser le formulaire Canoe-INP-130A – <i>Demande de transformation d'un REER en un FERR pour les contrats Portefeuilles Protection Canoe EV</i> .			
<b>4. Renseignements sur le bénéficiaire pour un transfert au nom du client seulement</b>			
Pour ajouter des bénéficiaires supplémentaires, utilisez le formulaire Canoe-D-0017 – <i>Désignation de bénéficiaires pour les contrats Portefeuilles Protection Canoe EV</i> .			
Si le régime est immobilisé en vertu d'une législation sur les pensions, les droits de l'époux/du conjoint de fait du rentier peuvent avoir préséance sur la désignation de bénéficiaire. Lorsque la loi l'exige, il faut soumettre le formulaire de renonciation du conjoint applicable pour désigner un bénéficiaire.			
Si vous nommez plus d'un bénéficiaire et que vous n'indiquez pas la part de chacun en pourcentage, toute prestation payable au décès sera divisée de façon égale entre tous les bénéficiaires survivants. Si le rentier n'est pas le titulaire et qu'aucun bénéficiaire n'est nommé, le bénéficiaire sera changé par défaut au titulaire, sinon le bénéficiaire sera par défaut la succession du rentier.			
<b>Mineurs :</b> Un bénéficiaire mineur ne recevra pas directement les prestations. À l'extérieur du Québec, vous devez désigner un fiduciaire qui recevra toute prestation au nom d'un bénéficiaire mineur. Au Québec, le parent ou le tuteur légal recevra toute prestation au nom d'un bénéficiaire mineur, à moins que vous n'ayez créé une fiducie officielle. Lorsque le bénéficiaire atteint la majorité, il recevra directement toute prestation qui lui est due, à moins que vous n'ayez créé une fiducie officielle et que cette fiducie soit en vigueur au moment du versement de la prestation.			
<b>Désignations de bénéficiaire subsidiaire :</b> Un bénéficiaire subsidiaire devient le bénéficiaire si tous les premiers bénéficiaires désignés sont décédés avant le rentier. Un bénéficiaire subsidiaire désigné est toujours révocable.			
<b>Désignation de bénéficiaire révocable/irrévocable :</b> Une désignation de premier bénéficiaire est révocable, à moins que vous n'ayez coché la case « Irrévocable ». Au Québec, si un conjoint marié ou en union civile est désigné comme premier bénéficiaire, cette désignation est irrévocable, à moins d'avis contraire. Si vous désignez un premier bénéficiaire de façon irrévocable, vous ne pouvez pas changer ou révoquer ce bénéficiaire ni exercer certains droits et privilèges, comme des retraits, des cessions ou le transfert de la propriété, sans le consentement du bénéficiaire irrévocable. <b>Un bénéficiaire irrévocable d'âge mineur ne peut pas fournir son consentement.</b> Ainsi, si le bénéficiaire irrévocable est mineur, vous ne pouvez pas changer ou révoquer ce bénéficiaire ni exercer certains droits et privilèges, à moins d'obtenir un jugement du tribunal, là où la loi le permet.			



## 6. Déclaration, attestation, autorisation, consentement et autorisation relative aux opérations

### Je reconnais que :

- l'Empire Vie conservera les renseignements contenus dans la présente demande et tous les documents pertinents dans mon dossier. Mon dossier permet à l'Empire Vie et à ses employés, agents ou représentants, sur une base continue, d'évaluer cette demande, d'en apprécier le risque, d'évaluer toute demande de règlement que moi-même ou mes bénéficiaires pourrions présenter en vue d'obtenir des prestations ou d'autres avantages, d'administrer mon dossier, de répondre à toute question que je pourrais avoir au sujet de cette demande ou de mon dossier en général et de me procurer tout renseignement relativement à mon dossier et aux produits et services de l'Empire Vie;
- mon dossier sera conservé au siège social de l'Empire Vie. L'Empire Vie peut utiliser des tiers fournisseurs de services situés à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada pour le traitement et l'entreposage de mes renseignements personnels. Les renseignements personnels qui sont traités ou stockés dans une autre juridiction peuvent être assujettis aux lois de cette juridiction, ce qui peut permettre leur divulgation aux tribunaux, aux autorités d'application de la loi ou aux autres autorités gouvernementales de cette juridiction dans certaines circonstances. Pour obtenir une copie de la dernière version de la *Politique en matière de protection des renseignements personnels*, veuillez visiter le site Web de l'Empire Vie au [www.empire.ca](http://www.empire.ca). J'ai le droit de consulter mon dossier et, s'il y a lieu, de le faire corriger. Afin d'exercer mes droits, je dois envoyer une demande écrite à l'adresse suivante : Chef de la protection des renseignements personnels, L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8;
- j'ai autorisé l'Empire Vie à recueillir, à utiliser et à divulguer des renseignements personnels à mon sujet sur une base continue aux fins de la gestion de mon dossier. Je comprends que si je retirais ce consentement, l'Empire Vie ne serait plus en mesure d'évaluer ma proposition, ni aucune demande de règlement ou encore d'accorder des prestations ou des paiements de revenu, et pourrait alors annuler le contrat à sa discrétion. Si tel est le cas, ni mes héritiers légaux ni moi-même ne pourrions alors exercer aucun droit en vertu du contrat;
- j'ai été avisé du nom de tous les conseillers qui ont accès à mon information personnelle et à mon contrat.

### Autorisation relative aux opérations

#### J'autorise :

- l'Empire Vie à accepter les directives de mon conseiller afin de procéder à des opérations financières et non financières, y compris, mais sans s'y limiter, des achats, des retraits, des virements et des réinitialisations, conformément à mes directives et aux dispositions du contrat;
- l'Empire Vie à fournir les confirmations, les relevés et autres documents à un tiers, nommé dans la section 3, s'il y a lieu.

**Je reconnais** que l'Empire Vie puisse effectuer toute opération autorisée demandée en mon nom et que je paierai à l'Empire Vie tous frais et/ou charges exigibles découlant de ces opérations.

**Je comprends** et conviens que l'Empire Vie ne pourra d'aucune façon être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage que je pourrais subir ou de toute demande de règlement, exigence ou poursuite de quelque nature que ce soit qui pourrait être déposée par moi-même ou mes héritiers, mes bénéficiaires, mes liquidateurs et/ou mes administrateurs ou tout autre tiers, du fait que l'Empire Vie a procédé aux opérations demandées.

### Pour les transferts à un mandataire

#### J'autorise :

- la nomination du mandataire à titre d'agent;
- l'Empire Vie à livrer les avis de confirmation, les relevés et autres documents au mandataire et d'accepter les directives du mandataire afin d'effectuer des opérations financières et non financières incluant, mais sans s'y limiter, des achats, des retraits, des virements et des réinitialisations conformément à mes directives et aux dispositions du contrat.

**Une photocopie ou une image de l'autorisation signée pour transmettre ces renseignements a la même valeur que l'original.**

## 7. Signatures

Signature du fiduciaire ou de l'agent du fiduciaire ACTUEL pour comptes enregistrés de mandataire (sceau du courtier acceptable pour mandataire) <b>X</b>		Date   j   j   -   m   m   -   a   a   a   a
Signature du NOUVEAU fiduciaire ou du NOUVEL agent du fiduciaire pour comptes enregistrés de mandataire (sceau du courtier acceptable pour mandataire) <b>X</b>		Date   j   j   -   m   m   -   a   a   a   a
Signature du titulaire/titulaire subsidiaire (ou premier signataire autorisé pour société titulaire) <b>X</b>	Province	Date   j   j   -   m   m   -   a   a   a   a
Deuxième signataire autorisé du titulaire/titulaire bénéficiaire (pour société titulaire ou titulaire conjoint) <b>X</b>	Province	Date   j   j   -   m   m   -   a   a   a   a
Le bénéficiaire irrévocable et/ou le cessionnaire soussigné consentent par les présentes aux modifications du contrat et reconnaissent que celles-ci peuvent avoir un effet sur les prestations en vertu du contrat.		
Signature du bénéficiaire irrévocable (s'il y a lieu) <b>X</b>	Signature du cessionnaire (s'il y a lieu) <b>X</b>	



Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (« EV »).

PORTEFEUILLE PROTECTION, PORTEFEUILLES PROTECTION et EV sont des marques de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. EMPIRE VIE et le logo de l'Empire Vie sont des marques déposées de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. CANOE, Financière Canoe et le dessin de Canoe sont des marques déposées de Financière Canoe LP et sont utilisées sous licence.